

Communiqué de l'association Enseignement Public et Informatique (EPI)

L'impérieuse nécessité d'une réindustrialisation de la France fait actuellement l'unanimité. Rappelons que la place éminente de notre pays dans les deux premières révolutions industrielles s'explique, en grande partie, par l'excellence de notre formation dans les sciences qui ont sous-tendu ces révolutions. La révolution industrielle que nous vivons aujourd'hui prend pour beaucoup sa source dans l'informatique et les sciences et techniques connexes. L'informatisation est la forme contemporaine de l'industrialisation et de l'innovation. Il est indispensable aujourd'hui d'initier le plus grand nombre aux notions fondamentales de l'informatique : celles d'algorithme et de programme, de réseau et de protocole, d'information et de communication, de données et de formats, *etc.*

Les insuffisances en matière d'innovation dans notre pays tiennent pour beaucoup à la faiblesse de la culture générale en informatique de nos ingénieurs, techniciens et dirigeants. Les pays émergents, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil ont compris tout l'intérêt d'investir dans l'enseignement de l'informatique.

Ajoutons que cette culture informatique concerne non seulement le monde du travail, mais aussi tous les citoyens afin qu'ils puissent véritablement exercer leurs droits et leurs devoirs en toute connaissance.

La création d'un enseignement de spécialité optionnel « Informatique et Sciences du Numérique » (ISN) en Terminale S pour la rentrée 2012 constitue un premier pas important mais qui ne saurait répondre, à lui seul, aux enjeux de la révolution informatique. **L'informatique doit devenir une discipline scientifique et technique enseignée à tous par des spécialistes reconnus comme tels.**

L'EPI demande :

Qu'au **lycée**, cette option « ISN » devienne un enseignement obligatoire en terminale scientifique puis en première. Qu'une option puis un enseignement obligatoire soient créés dans les séries ES et L, d'abord en terminale puis en première. Enfin que soit mis en place un enseignement pour tous en seconde.

Qu'au **collège**, un enseignement de l'informatique soit assuré pour tous, par exemple selon une modalité où l'informatique représenterait de l'ordre de 40 % des contenus de la discipline Technologie. Une formation complémentaire en informatique devant être donnée aux enseignants de cette discipline.

Qu'à **l'école primaire**, une initiation à l'informatique, science et technique, soit faite pour tous.

Que pour les **formations initiale et continue des enseignants**, soient créés un capes et une agrégation.

Association Enseignement Public et Informatique, Paris le 8 février 2012

Ces propositions ont, par ailleurs, été soumises aux candidats à l'élection présidentielle conjointement avec le groupe ITIC-EPI-SPECIF, le Président de l'association SPECIF, Gérard Berry, Gilles Dowek et Maurice Nivat, (1) en même temps que des questions et demandes de rencontres.

(1) Courrier de l'EPI, du Groupe ITIC-EPI-SPECIF et de :

- Jean-Pierre Archambault, Président de l'EPI (Enseignement Public et Informatique)

- Gérard Berry, membre de l'Académie des Sciences, Professeur au Collège de France, membre d'honneur de l'EPI

- Colin de La Higuera, Président de la Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France (SPECIF)

- Gilles Dowek, Directeur de recherche à l'INRIA, Grand Prix de philosophie de l'Académie Française

- Maurice Nivat, membre de l'Académie des Sciences, membre d'honneur de l'EPI

Voir : <http://www.epi.asso.fr/revue/docu/d1202a.htm>